

Conclusion de l'étude de l'OMÉDIT PACA, « accès aux produits de santé pour les patients précaires sans droits ».

Les actions d'amélioration opérationnelles retenues

Rappels :

Etude menée à la demande de la DSPE, Direction Santé Publique et Environnement, service Prévention promotion de la santé, dans le cadre de l'élaboration du PRAPS 2018/2022, Programme Régional d'Accès aux Soins et à la Prévention, et menée par l'OMÉDIT.

Sujet : identification des blocages d'accès et des points de rupture dans le parcours d'accès aux produits de santé pour un public précaire (selon la définition du PRAPS) sans droit à protection maladie. Que ce soit lors de leur 1^{er} accès comme lors de la continuité des soins.

Déroulé, étude pilote menée par l'OMÉDIT PACA sur 5 territoires de santé en région PACA, Marseille Nice Toulon-La Seyne Avignon Martigues, comportant 11 Etablissements de Santé concernés :

- ✓ Enquête de terrain de type déclarative, sur questionnaires portant sur l'année n-1, auprès de 3 types de structure : des structures sanitaires de prise en charge de ce public (service public hospitalier SAU MCO et Psy, PASS, CMP) ; des structures hospitalières pour la dispensation des Produits de Santé, 11 PUI et Directions des Affaires Financières; et des structures d'accueil « de bas seuil » représentant les usagers, 15 (Adj, UHU, CHR, CAARUD, LHSS).

Les Résultats :

Des obstacles, refus implicites de soins (?) pouvant engager le pronostic vital, et des ruptures d'accès.

De fortes disparités entre les sites :

- Carence de connaissance des statuts des patients en SAU et service de soins, et méconnaissance de ce qu'il y a lieu de faire lors de la sortie de ces personnes,
- Carences de connaissance des missions des PUI dans ce domaine,
- Déficit d'organisation : peu d'organisations formalisées pour SAU CMP et divers services hospitaliers (Soins Intensifs, consultations.....). Un seul établissement a formalisé son organisation interne et une convention Hôpital-Ville opérationnelle sur le long court.
- Des couts médicaments/PASS très modestes, moyenne de 11,56€/patient et par an.

Les actions correctrices en cours et les propositions d'actions d'amélioration opérationnelles:

1/ Porteurs l'OMÉDIT PACA et l'ARS DOS Pharmacie: au niveau des pharmacies hospitalières, Pharmacies à Usage Intérieur PUI, harmoniser la connaissance des missions et les pratiques de dispensation des produits de santé relevant du monopole pharmaceutique.

Outils mis à disposition des PUI :

- Process prescription-dispensation
- Parcours de la prescription à la dispensation en Etablissements MCO et Santé Mentale
- Fiche de liaison Prescription-Dispensation

Diffusion de ces outils aux participants à l'étude, → ils seront *mis en pratique à titre de test dans certains établissements* : projet à l'ordre du jour de la réunion de décembre à Brignoles.

2/ Porteur l'ARS : impulser au niveau des établissements de santé, publics ou sous mission de service public (MCO et Santé Mentale) une amélioration des organisations internes des prises en charge => proposition d'outils d'Information

- **Plaquette et poster** mis en forme par le service communication de l'ARS. A diffuser et afficher dans tous les services de prise en charge et en particulier SAU, Soins Intensifs, Hospitalisation médecine spécialisée, consultations, CMP : schéma du parcours intra-hospitalier et continuité en ambulatoire, les structures relais ;
 - Finaliser le contenu du document : → *l'OMÉDIT, référent Carole Labat en relation avec Pierre-Marie Tardieux médecin urgentiste responsable PASS Nice ;*
 - Prendre contact avec le service communication pour la mise en forme : → *référent Nathalie Molas Gali DD13 prévention, promotion de la santé*
 - Diffusion : → *porteur ARS DOS*
- **Paramétrage spécifique des logiciels de gestion des patients** permettant de suivre ce public (précaire sans ressource et sans droit) dans son parcours hospitalier afin de préparer sa sortie sans rupture d'accès aux traitements prescrits. → Porteur : *ARS DOS*
- Encourager l'identification par établissement **d'1 cadre socioéducatif référent.**
- **La DSPE introduira l'OMÉDIT dans le circuit d'information** lors de la notification d'attribution de la MIG PASS et du rappel des missions de la MIG précarité, avec contenu et objet de ces MIG. → *l'OMÉDIT relaiera l'information auprès des PUI des établissements concernés.*

3/Porteur ARS DOS Direction pharmacie : Encadrer les Coopérations Hôpital-Ville / CPAM via les PASS

- **Coopérations Hôpital-Officines de ville volontaires, elles-mêmes contractualisées avec les CPAM :** pour l'accueil et la délivrance gratuite des traitements aux patients à droits

potentiels dont le dossier d'accès aux droits est constitué lors de leur sortie de l'hôpital.
➔ *Lancement d'une expérimentation : référent DOS Pharmacie Laurent Peillard.*

- **Coopérations CPAM établissements hospitaliers pour les soins urgents** récurrents ou non (cf. CPAM 06/CHU). ➔ *A la suite de la réunion mi-novembre dans le 06, contact avec la CPAM 13 pour voir si un dispositif semblable est possible dans le 13 : référents DSPE Zahia Bedrani, DD13 Nathalie Molas Gali, OMÉDIT PACA Carole Labat.*
- **Impulser la formalisation d'1 pharmacie humanitaire à Marseille** pour l'accès gratuit aux traitements de 1^{ère} ligne. Projet de création ou de rapprochement des pharmacies humanitaires existantes à Marseille. ➔ *Etudier la législation et faire un retour : référent DOS Pharmacie Laurent Peillard, en relation avec Martine Cornet pharmacien humanitaire UHU La Madrague Marseille.*

4/Porteur ARS DSPE Laboratoire de santé public AP-HM : étude médico-économique

Mise **en place d'une étude médico-économique** approfondie sur appui méthodologique scientifique validé ; thème de l'accès aux produits de santé en région PACA pour un public socialement précaire sans droit à protection maladie. ➔ *Référent Dr Vincent Girard pour la DSPE.*

Propositions validées par le groupe de travail ARS-OMÉDIT le 03/11 2017, avec pour participants :

- ☛ *Département Prévention Promotion de la Santé, Direction Santé Publique et Environnementale, DSPE, Zahia Bedrani, Pilote régionale de programmes de prévention, promotion de la santé,*
- ☛ *Délégation Départementale, DD 13 : Nathalie Molas Gali, prévention, promotion de la santé,*
- ☛ *Direction de l'Organisation des Soins, DOS : Laurent Peillard, pharmacie et biologie,*
- ☛ *OMÉDIT PACA, Observatoire du Médicament des Dispositifs médicaux et de l'Innovation Thérapeutique, Marie-Hélène Bertocchio Coordinatrice, Martine Cornet chargée de mission « santé-précarité ».*